

**REGLEMENT PARTICULIER DES ÉPREUVES (RPE) 2025-2026
CHAMPIONNAT M18 MASCULIN ACCESS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

Art 1 - GÉNÉRALITÉS

Nom de l'épreuve	CHAMPIONNAT BFC M18 MASCULIN ACCESS	
Catégorie	M18 MASCULINE	
Abréviation	8MA	
Commission sportive référente	CSR	
Forme de jeu	6x6	
Hauteur du filet	2m35	
Taille du terrain	9m x 18m	
Genre	Masculin	

Art 2 - PARTICIPATION DES GSA

Nombre d'équipes engagées dans l'épreuve	11
Compétition nécessitant un droit sportif	Non
Nombre maximum d'équipe ou collectif par GSA	Illimité
Groupement de licenciés	Oui

Art 3 - LICENCES DES JOUEURS

Type de licence autorisée dans l'épreuve pour les joueurs	Compétition Extension volley ball
Options OPEN/Projet de Performance Fédérale (PPF)	Autorisée
Types de licence mutation autorisés	Nationale et régionale
Catégories autorisées	
M13	Interdiction
M15	Oui avec simple surclassement
M18	Oui

Art 4 - CONSTITUTION DES COLLECTIFS ET DES EQUIPES

Dans l'équipe (joueurs inscrits sur la feuille de match)	
Nombre maximum de joueurs mutées et/ou option OPEN et/ou PPF	Illimité
Nombre maximum de joueurs étrangers hors UE	Illimité
Nombre maximum de joueurs étrangers Ligue	Illimité

Art 5 – CALENDRIER

Plage d'implantation autorisée	Samedi 11h-18h / Dimanche 10h-15h
Modification d'implantation autorisée	OUI
Délai minimum d'acceptation par les 2 clubs	48h avant la rencontre
Modification de la commission sportive	Oui (en cas de force majeure)

Art 6 - COMMUNICATION DES RESULTATS

Saisie des résultats sur le site FFVOLLEY	Avant 21h00 le jour de la rencontre
GSA responsable de l'envoi des Feuilles De Match	GSA organisateur via l'espace club ou la FDME

Expédition des feuilles de match : **FDME obligatoire, ou téléchargement de la FDM papier dans la saisie des résultats, en cas de dysfonctionnement FDME.**

Art 7 - FORMULE SPORTIVE

1ère Phase :

Les équipes engagées dans le championnat M18E sont réparties dans 2 poules de 5 et 6 équipes.

Formule de championnat en matchs aller-retour du 4/10/2025 au 31/01/2026 pour établir un classement de 1 à 5/6.

A l'issue de la phase régulière (Aller-Retour), les 3 premières équipes accèdent au play-off.

Chaque équipe se voit attribuer un nombre de points à l'issue de chaque rencontre (3 points pour une victoire 3-0 ou 3-1, 2 points pour une victoire 3-2, 1 point pour une défaite 3-2, 0 point pour une défaite 3-0 ou 3-1).

2ème Phase :

Play-off :

- Les équipes classées 1ères, 2èmes et 3èmes sont qualifiées
- Les résultats de première phase acquis contre les équipes qualifiées **sont conservés** pour la 2^{ème} phase.
- Chaque équipe rencontre l'ensemble des 3 équipes de l'autre poule en matchs aller et retour.
- Les équipes issues de la poule A vont accueillir les journées 11, 13 et 15
- Les équipes issues de la poule B vont accueillir les journées 12, 14 et 16

Calendrier de la seconde phase play-off:

Play-off			
J11 07/03/2026	1A - 3B	2A - 2B	3A - 1B
J12 21/03/2026	2B - 1A	1B - 2A	3B - 3A
J13 04/04/2026	1A - 1B	2A - 3B	3A - 2B
J14 25/04/2026	3B - 1A	2B - 2A	1B - 3A
J15 09/05/2026	1A - 2B	2A - 1B	3A - 3B
J16 23/05/2026	1B - 1A	3B - 2A	2B - 3A

Play-Down :

- Les équipes classées 4èmes, 5èmes et 6èmes sont qualifiées
- Les résultats de première phase acquis contre les équipes qualifiées **sont conservés** pour la 2^{ème} phase.
- Chaque équipe rencontre l'ensemble des 3 équipes de l'autre poule en matchs aller et retour.
- Les équipes issues de la poule A reçoivent les journées 11, 13 et 15
- Les équipes issues de la poule B reçoivent les journées 12, 14 et 16
- L'équipe exempte pourrait être remplacé par une équipe engagée **avant le 15 décembre 2025**

Calendrier de la seconde phase de poule 7 à ...

2ème phase			
J11 07/03/2026	4A - 6B	5A - 5B	Exempt- 4B
J12 21/03/2026	5B - 4A	4B - 5A	6B - exempt
J13 04/04/2026	4A – 4B	5A – 6B	Exempt - 5B
J14 25/04/2026	6B – 4A	5B – 5A	4B –exempt
J15 09/05/2026	4A – 5B	5A – 4B	Exempt – 6B
J16 23/05/2026	4B – 4A	6B – 5A	5B – exempt

Art 8 – DROITS SPORTIFS

Aucun droit sportif.

Regroupement de licenciés : si des clubs souhaitent s'associer pour faire une équipe, le groupement de licenciés est accepté dans la mesure où la liste des joueuses est envoyée au préalable ([article 45B RG LIGA](#)). Seul le club désigné « club support » marque des points au classement général et récupère les DAF.

Catégorie Access:

Saison 2025/2026		
Classement	1^{er}	Champion M18 Access Saison 25/26 Montée Elite Saison 26/27
	2^{ème}	Montée dans la poule Elite pour la saison 26/27
	De la 3^{ème} et ...^{ème} place	Poule Access pour la saison 26/27

Remplacement des équipes en cas de places vacantes en Elite:

Ordre de repêchage BFC : 7^{ème} Elite– 1^{er} non-accédant access (3^{ème} Access) – 2^{ème} = 4^{ème} Access – puis 8^{ème} Elite – puis suite classement ACCESS.

Art 9 – BALLON

Type de ballon autorisé	Article 15 RGS
GSA devant fournir les ballons	Ballons fournis par l'organisateur

Art 10 – FEUILLE DE MATCH

Le GSA organisateur établit la feuille de match sous son contrôle. Les joueurs seront inscrits dans l'ordre croissant des numéros de maillot.

En cas de joueurs non licenciés, ou défaut de surclassement, l'équipe perd ses rencontres par pénalité (-1 point, 25-00, 25-00, 25-00) si 5 joueurs sont régulièrement qualifiés. Si moins de 5 joueurs sont régulièrement qualifiés, l'équipe est déclarée forfait (-3 points, 25-00, 25-00, 25-00).

Pour les Club ayant engagé plusieurs équipes dans le championnat, la circulation des joueurs entre les différentes équipes doit être contrôlée :

- Joueurs appartenant à l'équipe 1 :
 - o Tout joueur inscrit sur la première feuille de match de l'équipe 1 ;
 - o Tout joueur de l'équipe 2 ayant participé à 3 rencontres de l'équipe 1 (sauf la première, consécutives ou non).
- Joueurs appartenant à l'équipe 2 :
 - o Tout joueur inscrit sur la première feuille de match de l'équipe 2 ;
 - o Tout joueur de l'équipe 1 n'ayant pas participé aux 3 dernières rencontres (consécutives) de l'équipe 1.

Un joueur appartient à l'équipe dans laquelle il a effectué sa première feuille de match.

Tout joueur qui est redescendu dans l'équipe 2 (après 3 non-participations dans l'équipe 1, hors cas de suspension par une commission) redevient joueur de l'équipe 1 après chaque nouvelle participation dans l'équipe 1.

En cas de non-respect de ces règles, l'équipe perd ses rencontres par pénalité (-1 point, 25-00, 25-00, 25-00) si 5 joueurs sont régulièrement qualifiés. Si moins de 5 joueurs régulièrement qualifiés l'équipe est déclarée forfait (-3 points, 25-00, 25-00, 25-00).

Art 11 – DAF

Pour remplir 1 Unité de Formation (UF) de devoir d'accueil et de formation (DAF) valable pour le club, l'équipe doit avoir participé à l'ensemble du championnat.

Une équipe inscrite en cours de saison remplira 0.5 unité de formation (UF) de devoir d'accueil et de formation.

Art 12 – ARBITRAGE

Le GSA organisateur doit fournir un arbitre (jeune de préférence initié à l'arbitrage) et un marqueur pour chaque rencontre à domicile.

RAPPELS RGES :

COMPLÉMENT À L'ARTICLE 28 - RENCONTRES PERDUES PAR PÉNALITÉ OU PAR FORFAIT

Une équipe forfait sur un match aller jouera forcément le match retour à l'extérieur.

ARTICLE 29 - FORFAIT GENERAL

29.2 Une équipe qui totalise 4 forfaits sur l'ensemble de la saison est déclarée forfait général.

Récapitulatif journée de réception lors de la 2ème phase:

Poule A :

- J11 weekend du 7 mars 2026
- J13 weekend du 4 avril 2026
- J15 weekend du 9 mai 2026

Poule B

- J12 weekend du 21 mars 2026
- J14 weekend du 25 avril 2025
- J16 weekend du 23 mai 2026